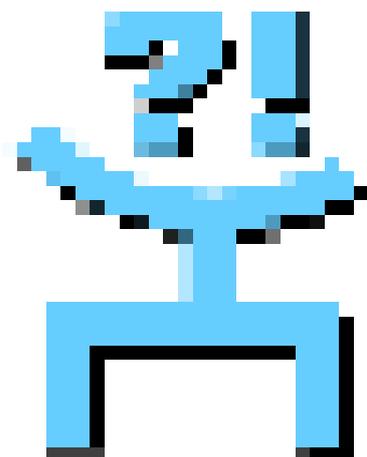


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6642>



Circulaire demande d'allègements de service 2024-2025

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles -



Date de mise en ligne : lundi 8 janvier 2024

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Circulaire demande d'allègements de service 2024-2025

Le Rectorat a publié la circulaire sur les allègements de service pour l'année scolaire 2024-2025. Vous trouverez cette circulaire et son annexe ci-dessous.

N'hésitez pas à contacter le SNES pour être conseillé et soutenu dans les démarches.

Attention, les demandes d'allègement de service sont transmises par la voie hiérarchique au Pôle d'Accompagnement des Ressources Humaines au rectorat **au plus tard le 16 février 2024**.

Le Rectorat annonce que les demandes parvenues hors délais ne seront pas examinées lors de la commission.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Circulaire allègement de service 2024-2025

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/docx-a6e7c.svg>

Annexe demande d'allègement de service 24-25